

depuis longtemps. Je ne comprends donc pas qu'on doive en arriver à une telle situation qu'on en fasse presque un débat d'urgence qu'on a boycotté pendant passablement de temps, et aujourd'hui qu'on arrive à la veille de Noël, à la fin d'une année, à discuter de ce projet de loi beaucoup moins rationnellement qu'on le devrait.

Monsieur le Président, il me semble que de tout temps, depuis le début des temps même, avant qu'on ait la radio, la télévision, la grande technologie, on cultivait la terre. Est-ce à dire que maintenant on doit construire l'agriculture envers et contre l'opposition? Parce que le gouvernement est peut-être un peu plus éclairé que l'opposition, parce que de bonnes décisions devraient être prises, on est victime d'une opposition systématique qui est devenue un abus de pouvoir de la part de l'opposition. C'est ce qui me désole parce que, quand on regarde la réalité, l'exportation des produits agro-alimentaires au Canada constitue un des marchés les plus importants. Quand on regarde la situation économique de certains autres pays où on constate une dégradation du climat social et économique, le premier maillon de la chaîne qui fait défaut, c'est le domaine agricole qui est mal exploité ou pas suffisamment exploité.

Alors moi je me demande pourquoi ici on doit, sur une motion visant à limiter les débats, parler d'un domaine important, essentiel, parce que l'agriculture fait vivre le monde. Il ne faut pas oublier cela. Alors si on doit en parler d'une façon aussi irrationnelle, dans une situation d'urgence, je me demande où on s'en va avec cela, parce qu'une loi permettant la promotion et la vente dans le monde des produits agro-alimentaires, produits par des Canadiens, donc qui contribuerait à l'enrichissement de chaque Canadien ainsi qu'à la collectivité canadienne, je me demande comment il se fait qu'une telle question puisse être posée, comment on peut être contre un projet de loi en mettant ce projet de loi et la formation de cette société Canagrex en parallèle avec la critique qui a été faite par rapport aux sociétés de la Couronne déjà existantes.

Je trouve cela presque mesquin de ne pas avoir au moins eu le courage de faire l'expérience d'une société de la Couronne qui est prête à s'atteler, je dis bien, à la promotion internationale des produits agro-alimentaires du Canada, de faire en sorte donc que les agriculteurs puissent diversifier davantage les produits, que ces derniers soient d'une meilleure qualité, afin que l'on puisse participer sur le marché international dans la vente de produits que nous faisons très bien et que nous pouvons faire encore mieux, en ajoutant autant comme je le dis à la qualité qu'à la diversité. Monsieur le Président, je vous remercie et j'espère que quand il s'agit de discuter d'un sujet aussi essentiel que l'agriculture, les «partisaneries» ou la mesquinerie ne sont pas à leur place.

● (1620)

[Traduction]

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, je ne sais pas par quoi commencer. Le Parlement a été insulté par le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) lorsqu'il est intervenu dans le débat d'un projet de loi en matière d'impôt sur le revenu qui revêt une telle importance pour les agriculteurs canadiens qui cette année ont extrêmement de difficulté à joindre les deux bouts. Nous avons voulu entendre ce que le ministre allait faire pour l'agriculture, un secteur qu'est au bord de la faillite. Mais le ministre en a profité pour

Attribution de temps

présenter subrepticement une motion de clôture dans un discours que je serais gêné d'envoyer aux agriculteurs de ma circonscription. Il a imposé la clôture au débat du projet de loi constituant la société Canagrex. Or la clôture ne devrait être invoquée que dans des circonstances exceptionnelles.

M. Whelan: Il s'agit d'une motion d'attribution de temps et non de la clôture. Appelez-la par son nom.

M. Schellenberger: Le gouvernement ne devrait imposer la clôture que lorsqu'il est impérieux qu'il fasse adopter un projet de loi indispensable à la réalisation de son programme d'aide aux agriculteurs et à l'agriculture. Or le ministre a proposé une motion de clôture parce qu'il ne pouvait pas s'entendre avec les partis à la Chambre ni avec les agriculteurs de tout le pays pour faire approuver son projet de loi.

Le parti conservateur n'a pas changé d'avis depuis le début à l'égard du projet de loi. Nous n'avons cessé d'affirmer que nous étions en faveur d'un organisme chargé de financer les exportations et de faciliter et promouvoir l'exportation de produits agricoles. Notre parti, de même que 23 associations agricoles de tout le pays, s'oppose à ce que le ministre impose sa volonté au pays au moyen de la clôture sans nous permettre de discuter du projet de loi en deuxième lecture ni d'étudier les nombreux amendements visant à supprimer du bill les pouvoirs d'achat et de vente qu'il accorde à la société. On relève parmi ces associations agricoles l'Association des éleveurs canadiens qui représente des agriculteurs de toutes les régions du pays. Elle a exigé d'être exemptée de l'application des dispositions du bill. Je me demande si le président du comité de l'agriculture, qui vient de prendre la parole, comprend les témoignages qu'elle a reçus au comité de la part des nombreux groupes qui y sont présentés pour réclamer ces modifications.

Le ministre n'a pas réussi à réaliser un consensus. Si l'on passe en revue son bilan des dix dernières années et plus, on constate que sur les dix projets de loi qu'il a fait adopter à la Chambre, un seul est différent des mesures adoptées antérieurement par le Parlement. Les autres n'étaient que des modifications à des projets de loi proposés par d'anciens ministres. Le seul bill de fond présenté par le ministre est celui sur l'importation de la viande de bœuf, que les éleveurs canadiens l'ont obligé à proposer.

Voilà donc un ministre qui n'a pas réussi à s'attaquer aux graves problèmes qui assaillent les agriculteurs du pays. Son rôle s'est limité à traverser le pays pour calmer les esprits enflammés par le gouvernement parce qu'il est incapable de formuler des mesures législatives logiques qui obtiennent l'approbation des agriculteurs. Le ministre revient à la charge avec son dada. Il parle d'obsessions, mais c'est bien lui qui est obsédé par Canagrex.

Parlons un peu du consensus que le ministre n'a jamais réussi à réaliser. Les 13 et 14 juillet 1982 a eu lieu une conférence fédérale-provinciale à laquelle tous les ministres de l'Agriculture du pays ont assisté. A la suite de cette conférence, huit des dix ministres provinciaux ont fait savoir qu'ils s'opposaient à la plupart des dispositions de cette mesure législative.

M. Whelan: Ce n'est pas vrai.

M. Schellenberger: Les deux autres ministres ont déclaré ne pas approuver certaines parties du bill. Le ministre passe outre